



Comité de pilotage

3 juillet 2025

Étaient présents:

Brian Arseneault	Nancy Savoie	Pauline Diotte	Jean-Marc Beaulieu	Karen Narvie
Carlos Doucet	Tom Mann			

Étaient absents:

Terry Landry	Jason Flight	Jesus Entrialgo	Gabrielle Arbour-Fillion
--------------	--------------	-----------------	--------------------------

Compte rendu de reunion

18h10 Ouverture de la réunion.

Présentation de Karen Narvie au Comité puisque c'est sa première réunion.

18h15 Francis annonce que Terry Landry a démissionné aujourd'hui en raison de problèmes de santé.

18h17 Tom Mann explique que les candidats aux sièges vacants pour représenter les citoyens de Heron Bay ont jusqu'au 4 juillet à 17h pour rédiger un texte de 200 mots expliquant pourquoi ils souhaitent rejoindre le comité. Il a reçu trois candidatures à ce jour. Pauline indique qu'elle contactera ses contacts, car elle sait que certains d'entre eux souhaiteraient se joindre au comité.

Il a été décidé qu'un comité de sélection serait constitué pour examiner les candidatures ; Pauline, Brian, Jean-Marc et Carlos se sont portés volontaires. Tom soumettra les candidatures au comité de sélection le 5 juillet.

Tom a passé en revue les quatre derniers mois de travail du comité selon le modèle « Forming, Storming, Norming and Performing », soulignant que nous sommes actuellement dans la phase « Storming », ce qui, a-t-il ajouté, est courant dans la plupart des structures de comité où les opinions sont diverses.

Tom a discuté de la réunion avec les Premières Nations qui a eu lieu juste avant celle-ci, où les quatre derniers mois de travail ont également été présentés. Ce comité est également en phase de prise de position ; les Premières Nations ont établi une ligne de démarcation précise entre le soutien au projet et son approbation. Cette ligne de démarcation concerne le dragage. Les Premières Nations ont clairement indiqué son mécontentement face au projet de loi C-5 adopté par Mark Carney pour accélérer les grands projets, car elles craignent d'être écrasées lorsqu'il s'agit de protéger le territoire car elles sont le « Stuart of the Land ».

Tom a également mentionné qu'EcoRock devrait envisager d'organiser une autre réunion publique fin septembre ou début octobre.

Brian est catégoriquement opposé à ce qu'une personne extérieure à Heron Bay puisse voter pour un candidat représentant les citoyens de Heron Bay. Jean-Marc estime que cela devrait se faire comme la première fois (« self designation ») ; les personnes devraient être autodésignées. Francis a mentionné que le document de mandat et de fonctionnement stipule qu'une fois le comité formé, un comité de sélection composé d'au moins trois membres doit nommer la personne qui remplacera le siège vacant. Tom est d'accord avec le comité de sélection tel que choisi, et tous sont d'accord. Le motus operandi final sera défini par le comité de sélection.

- 18h40 Francis montre la carte bathymétrique autour de l'île Heron et explique que les professionnels consultés n'ont aucune objection quant aux profondeurs pour un navire de la taille d'un Panamax. Jean-Marc soulève des questions concernant la précision de la carte par rapport à l'expérience sur le terrain.
- 18h45 Pauline demande si EcoRock a un plan alternatif. Des élections à Heron Bay auront lieu en mai 2026, et elle se demande si EcoRock a un plan en place au cas où le nouveau maire ne serait pas favorable au projet. Elle se présentera au poste de conseillère. Francis indique qu'ils n'ont aucun plan, car l'entreprise travaille actuellement sur la phase de préféabilité en se basant sur les données scientifiques et les conditions qui prévaudront en 2025.
- 18h55 Tom explique qu'à un moment donné, une décision devra être prise quant à la poursuite ou non du projet. Des résultats et des données supplémentaires sont nécessaires à ce stade, et nous devons attendre les conclusions scientifiques.
- 19h00 Francis a accusé réception du rapport du GINU sur les effets cumulatifs et d'une lettre du Club des naturalistes du Restigouche. Il a également expliqué qu'EcoRock avait commencé à rédiger un document répertoriant toutes les préoccupations exprimées afin de s'assurer qu'elles soient prises en compte. Le rapport du GINU et la lettre du Club des naturalistes du Restigouche seront publiés sur le site web d'EcoRock.
- 19h05 Francis a présenté la plateforme visuelle interactive du convoyeur ; Hatch travaille actuellement à la mise en page de la plateforme pour qu'elle s'intègre au site web d'EcoRock. Les images et le rendu sont disponibles dans la présentation ci-jointe.
- 19h10 Francis a présenté le calendrier d'exploitation minière pour les 15 premières années d'exploitation. On y voit la carrière débiter ses activités à l'extrême ouest et rester à 500 m de l'école. L'exploitation s'étendrait d'environ 120 m à 60 m, soit l'altitude de l'équipement de concassage. Après 15 ans, les activités se déplaceraient vers l'est et s'arrêteraient à 200 m de

l'école, à la même altitude que précédemment. Après 30 ans, la surface totale passerait d'une altitude de 60 m au niveau de la mer.

19h15 Francis a présenté le dernier calendrier préliminaire, qui prévoit désormais un démarrage des opérations pour l'hiver 2028. Ce calendrier a été reporté à 2028, EcoRock ayant constaté que certains équipements nécessaires prendraient un an à arriver après l'achat.

19h20 Francis a évoqué l'orientation des tests; les options thermique et chimique ont été abandonnées et EcoRock recherche désormais une solution mécanique pour améliorer la réactivité de la pouzzolane. Un essai industriel est prévu en juillet. Jean-Marc a demandé si cela modifiait la stratégie de stockage. Francis a précisé que non ; une grande partie du stockage se fera à la mine, mais une partie sera nécessaire au quai. Un silo de 30 kt devrait être installé à la mine, mais un silo de 12 kt sera nécessaire au port. Une discussion sur le transport routier a suivi, car on trouve désormais des camions autonomes sans chauffeur. Cela pourrait être possible pour la mine, mais le convoyeur est le moyen de transport choisi pour atteindre le port.

19h25 Karen a posé des questions sur le dragage. Francis a indiqué qu'EcoRock travaillait sur une solution qui ne nécessiterait aucun dragage, voire très peu. Nous ne pouvons pas en dire plus, car certaines pièces du puzzle sont confidentielles. De plus, la phase 1 pourrait être complètement abandonnée et EcoRock passerait directement à la phase 2 ; cela sera confirmé ultérieurement. Karen a demandé si le Comité devait signer une entente de confidentialité. Francis a répondu non, car le rôle des membres est d'informer la population des discussions du comité.

Francis a également indiqué que la phase 1, la production de granulats pour la côte est des États-Unis, ne faisait plus partie de la vision du projet en raison des changements économiques survenus depuis l'élection du président Trump ; seule la production de pouzzolane, phase 2, est actuellement envisagée. Jean-Marc a ensuite rappelé à Francis que le type de navire utilisé pour transporter la pouzzolane depuis le port serait modifié. Il s'agirait d'un navire spécialement conçu pour le transport de cendres volantes et de ciment, avec un tonnage beaucoup plus faible, ce qui impliquerait à terme davantage de navires et davantage d'opérations dans l'estuaire.

19h30 Jean-Marc a souligné qu'une étude est actuellement en cours sur les écoles du nord du Nouveau-Brunswick, car le nombre d'élèves diminue chaque année. Il a indiqué que la couverture médiatique de L'Acadie Nouvelle indiquait que l'étude se concentrait actuellement sur le district de Bathurst et devrait être menée à Dalhousie d'ici trois ans.

19h35 Fin de la réunion.